

## ILOTS D'AVENIR : REpondre AUX ENJEUX DE DEMAIN

« A cause de la forte vulnérabilité climatique des espèces et de l'importante surface forestière concernée, il faut trouver des espèces et des provenances plus résistantes »

**Brigitte Musch**

responsable du Conservatoire génétique des arbres forestiers (CGAF) à l'ONF

La sécheresse met à l'épreuve les forêts françaises. En créant des "îlots d'avenir" sur tout le territoire métropolitain, l'ONF cherche à connaître les essences qui demain sauront résister aux climats plus chauds et secs. En Pays de la Loire, 2 plantations expérimentales ont été réalisées en 2019, notamment en forêt de Perseigne.

Rattachés au projet de recherche RENEssences, ces derniers vont permettre de démultiplier les résultats des expérimentations et de tester, en conditions réelles de gestion forestière, de nouvelles essences et provenances d'arbres dans tout le pays afin de pouvoir sélectionner les plus adaptées et augmenter le panel d'espèces. Un autre objectif à plus long terme est de pouvoir utiliser ces îlots pour récolter des graines adaptées aux conditions françaises issues de ces nouvelles essences d'avenir.

La pépinière de Guéméné Penfao (44) est également un atout sur le territoire ligérien et joue ici un rôle essentiel dans ces expérimentations.

**"Le cœur de notre métier, c'est de préparer la forêt aux contraintes du changement climatique et de l'aider à s'adapter"**

**Olivier Forestier**

responsable de la pépinière ONF de Guéméné-Penfao (44)

## FEUX DE FORÊT : LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER !

En Sarthe, les fortes températures alliées au vent ces dernières semaines rendent la végétation forestière particulièrement sensible au risque incendie. C'est pourquoi l'ONF rappelle ici les comportements à éviter pour profiter pleinement des massifs tout en les préservant des feux de forêt.

ONF Charte du promeneur « J'aime la forêt » - Crédit photo / ONF



### RISQUES RÉELS ET NÉGLIGENCES

Les feux de forêt sont souvent provoqués par des négligences. Dangereux pour les promeneurs et les riverains, le feu détruit aussi la forêt et les animaux. Si la végétation se réinstalle après un incendie, plusieurs décennies sont nécessaires pour que la biodiversité se rétablisse. Des feux trop rapprochés engendrent une dégradation irréversible du milieu. Le risque incendie est évalué chaque jour par Météo-France sur un site à l'attention des professionnels. Lors d'une sécheresse prolongée, une cellule de veille est mise en place à l'ONF\*.



### NE PAS JOUER AVEC LE FEU EN FORÊT OU A PROXIMITÉ DIRECTE

La première cause d'incendie est d'origine humaine. Pourtant des réflexes simples permettent d'éviter que la forêt ne s'embrase. En France, 5.000 départs de feu surviennent chaque année et l'homme en est à l'origine dans neuf cas sur dix. Alors, ensemble, respectons ces règles :

- ne pas fumer et jeter les mégots en forêt, et à proximité des massifs forestiers ;
- ne pas allumer de feux et barbecue ;
- à partir d'un certain niveau de risque, la préfecture peut interdire le brûlage des déchets vert à l'air libre. Le code forestier quant à lui « interdit de faire du feu à moins de 200 mètres d'une forêt » ;
- témoin d'un début d'incendie, donner l'alerte par le 112 ou le 18 en précisant le mieux possible la localisation.

**\*MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE VEILLE**

Le risque incendie est évalué chaque jour par Météo-France sur un site à l'attention des professionnels.

Lors d'une sécheresse prolongée, une cellule de veille est mise en place à l'ONF. Elle permet au-delà d'un certain niveau de sécheresse de la végétation, de présence de vent (qui joue un rôle important dans la propagation du feu), d'évaluer un indice de risque au feu.

En cas de risques importants : des enquêtes de terrain sont lancées pour évaluer l'état de sécheresse de la végétation dans les différentes zones de la forêt.

Elles permettent d'évaluer les zones les plus à risques afin de prendre des mesures de sécurité concernant les activités forestières. Ces mesures peuvent aller de la limitation des travaux mécanisés jusqu'à 13h matin (période de la journée la moins sèche) à l'interdiction de toute pénétration d'engins mécanisés dans la forêt.

Si le risque est très élevé, des mesures auprès du public sont mises en place : tournée de surveillance et de sensibilisation au risque incendie les jours de grandes affluences, demande auprès de la préfecture de la fermeture de certaines zones à risque.

L'ONF S'ASSOCIE A LA CAMPAGNE « Feux de forêt - Les prévenir et s'en protéger »...  
A DIFFUSER SANS MODERATION

## FEUX DE FORÊT LES PRÉVENIR ET S'EN PROTÉGER

**1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence**

**NI FEU  
NI BARBECUE**  
aux abords des forêts

**PAS DE CIGARETTE**  
en forêt ni de mégot jeté  
par la fenêtre de ma voiture

**PAS DE TRAVAUX  
SOURCE D'ÉTINCELLES**  
les jours de risque d'incendie

**PAS DE COMBUSTIBLE  
CONTRE LA MAISON**  
bois, fuel, butane...

**TÉMOIN D'UN  
DÉBUT D'INCENDIE,  
JE DONNE  
L'ALERTE**  
en localisant le feu  
avec précision

**JE ME  
CONFINE DANS  
MA MAISON**  
elle est mon  
meilleur abri

**RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES DES AUTORITÉS**  
#attentionfeuxdeforet  
[attention-feux-foret.gouv.fr](http://attention-feux-foret.gouv.fr)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

